Les couronnements de Rosières citoyennes en France



La Rosière et le Rosier guident le défilé dans les rues ©La Brède Evènements, 2023



La Rosière présente son projet et remercie ses partenaires dans son discours d'intronisation ©Ville de Montreuil-le-Gast, 2023



La Rosière de Saint-Trélody est honorée par ses camarades Sapeurs-Pompiers pour son couronnement ©Sylvie Etienne, Lesparre-Médoc, 2024

Description sommaire

La Rosière est un titre honorifique attribué pour un an à une jeune femme entre 16 et 25 ans, sélectionnée pour son implication dans la vie associative et citoyenne, et son attachement au village. Le titre, apparu selon la légende au VIe siècle, est systématiquement institué selon une donation d'une personnalité à la commune.

L'élection de la jeune femme est dévolue au jury composé du Maire et du conseil municipal ou d'un comité des fêtes, et s'accompagne parfois de l'élection d'un jeune homme désigné Rosier. La Rosière est ensuite couronnée entre mars et septembre, le jour de « la fête de la Rosière » : la jeune femme rencontre les habitants et défile en cortège et robe de cérémonie dans les lieux emblématiques de la commune avant d'être couronnée publiquement d'une couronne de roses. Cet évènement célébré en son honneur donne lieu à des manifestations diverses offertes aux habitants pendant plusieurs jours.

Dans un contexte de disparition rapide des fêtes de Rosières et en particulier depuis la pandémie en 2020, la nouvelle génération détentrice réinvente et revitalise la pratique. La Rosière et le Rosier incarnent aujourd'hui les valeurs de solidarité et d'engagement civique des jeunes, et leur implication dans les nouvelles modalités d'élection et de couronnement témoignent de cette vitalité.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Les couronnements de Rosières citoyennes en France

En langue régionale

« Hesta de la Coronada », en gascon

I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Pratiques sociales, rituelles ou évènements festifs

I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Les organisateurs

Dans les 46 localités de Rosières en France en 2025, le Maire, les membres du conseil municipal, les membres du comité des fêtes, et les anciennes Rosières et Rosiers, leur famille et leurs amis, ainsi que les habitants qui participent activement aux festivités et les jeunes enfants présents dans le cortège se sentent détenteurs de cette pratique. On peut estimer que les fêtes de la Rosière touchent aujourd'hui environ 150 000 personnes en France, réparties dans des communes de 300 à 45 000 habitants.

Les acteurs locaux

Les commerçants partenaires (coiffeur, restaurateurs et fleuristes notamment) aux côtés des associations culturelles et sportives et des sociétés musicales mettent en place dans chaque ville les animations et assurent des moyens supplémentaires spécialement pour la fête.

Les participants

En 2020, suite à l'arrêt forcé des festivités dû à la pandémie, les anciens Rosiers et anciennes Rosières, activement soutenus par leurs parents et une nouvelle génération de jeunes bénévoles se sont mobilisés partout sur le territoire national à travers la création d'associations ou à travers la reprise de l'ancien comité des fêtes pour revitaliser et reprendre l'organisation de cette cérémonie : « Roses'hier et demain » à Créon, « Rosières de Bazin » à Fontenay-en-Parisis, « Fleurs Brédoises » à La Brède, « Salleboeuf en fête » à Salleboeuf, « Comité des fêtes de Vinay » à Vinay, « Comité des fêtes » du Grand-Lemps, etc. Dans toutes ces localités, les fêtes de Rosières diffusent au niveau local et national des nouveaux codes et symboles associés aux titres de Rosière et Rosier, visible notamment dans la communication sur les réseaux sociaux.

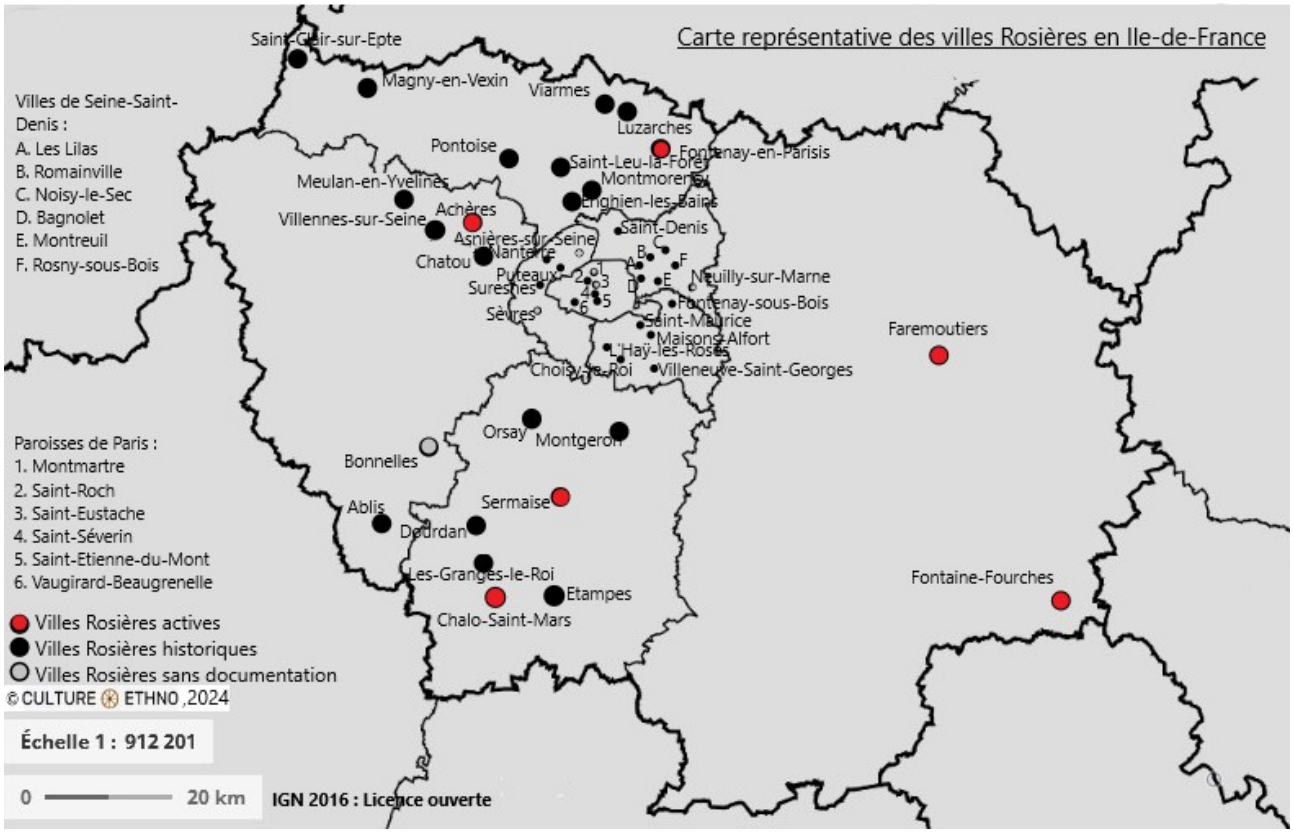
I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

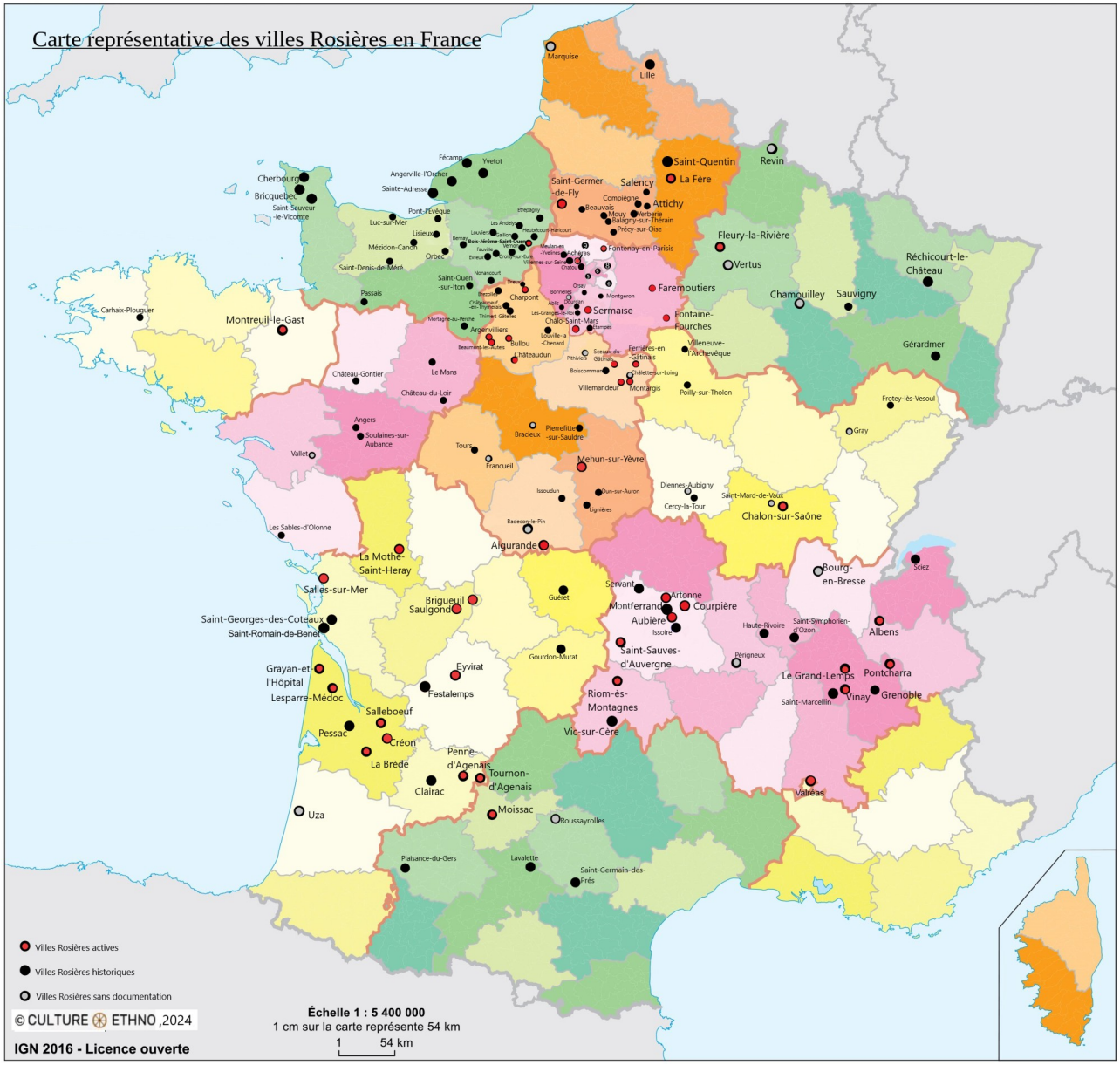
22 villes ou villages répartis sur 11 régions françaises, répertoriés ci-dessous, se portent candidates pour inscrire les couronnements de Rosières citoyennes à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel :

Argenvilliers, Eure-et-Loir, Centre Val-de-Loire, 31 mars
Brigueuil, Charente, Nouvelle-Aquitaine, 31 mars

Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté, 7 mai
Courpière, Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes, 9 juin
Créon, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 31 août
Dangeau (Bullou), Eure-et-Loir, Centre Val-de-Loire, 24 juin
Fleury-la-Rivière, Marne, Grand-Est, 15 août
Fontenay-en-Parisis, Val-d'Oise, Île-de-France, 24 juin
Grayan-et-l'Hôpital, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 2 juillet
La Brède, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 24 juin
La Mothe Saint-Héray, Deux-Sèvres, Nouvelle-Aquitaine, 31 août
Le Grand-Lemps, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes, 15 septembre
Lesparre-Médoc (Saint-Trélody), Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 9 mai
Mehun-sur-Yèvre, Cher, Centre Val-de-Loire, 4 juin
Moissac, Tarn-et-Garonne, Occitanie, 28 mai
Montreuil-le-Gast, Ile-et-Vilaine, Bretagne, 4 septembre
Penne-d'Agenais, Lot-et-Garonne, Nouvelle-Aquitaine, 23 août
Pontcharra, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes, 31 août
Salleboeuf, Gironde, Nouvelle-Aquitaine, 2 juillet
Salles-sur-Mer, Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine, 17 juin
Sermaise, Essonne, Île-de-France, 28 avril
Vinay, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes, 31 août
(Les dates de couronnement fluctuent de quelques jours chaque année et correspondent au 1er, 2ème, 3ème ou 4ème dimanche du mois.)



Carte représentative des villes Rosières actives (en rouge) et historiques (en noir) en Ile-de-France ©Culture Ethno, 2024



Carte représentative des villes Rosières actives (en rouge) et historiques (en noir) en France ©Culture Ethno, 2024

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

23 autres Rosières sont célébrées en France à à Achères (Yvelines, 19 mai), à Aigurande (Indre, 23 août), à Albens (Savoie, 14 juillet), à Artonne (Puy-de-Dôme, 28 mai), Aubière (Puy-de-Dôme, 18 juin), à Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir, 1er mai), à Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure, 28 mai), à Châlo-Saint-Mars (Essonne, 9 juin), à Charpont (Eure-et-Loir, 14 juillet), à Châteaudun (Eure-et-Loir, 28 juillet), à Eyvirat (Dordogne, 13 août), à Faremoutiers (Seine-et-Marne, 14 mai), Ferrières-en-Gâtinais (Loiret, 14 juillet), à Fontaine-Fourches (Seine-et-Marne, 16 avril), à La Fère (Aisne, 13 avril), à Montargis (Loiret, 1er août), à Riom-ès-Montagnes (Cantal, 6 août), à Saint-Germer-de-Fly (Oise, 17 septembre), à Saint-Sauves-d'Auvergne (Puy-de-Dôme, 23 août), à Saulgond (Charente, 19 mai), Sceaux-du-Gâtinais (Loiret, 14 septembre), à Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne, 31 août), à Villemandeur (Loiret, 28 juillet), et à Valréas (Vaucluse, 21 juin).

Ces Rosières présentent de nombreux points communs avec les Rosières présentées dans cette fiche (origine d'un legs financier, critère d'investissement dans le tissu associatif et citoyen, incarnation et attachement à leur commune et à une identité de village). À l'étranger, deux fêtes de Rosières sont à noter : La Rose de Tralee (Irlande) et la Fête de la Rose (États-Unis).

I.5. Description détaillée de la pratique

L'élection de la Rosière et du Rosier

Les couronnements des Rosières citoyennes en France constituent un événement festif qui se déroule tous les ans pendant un week-end et qui engagent la mise en place de projets citoyens à sa suite. Les couronnements, organisés suite à un processus de sélection de la candidate, permettent de dynamiser la vie citoyenne à travers des projets socio-culturels et de sensibilisation aux enjeux sociétaux et environnementaux portés par cette jeunesse volontaire et engagée.



Appel à candidature lancé par la municipalité pour le titre de Rosière ©Ville de Créon, 2025

Les critères de sélection de la Rosière

Chaque année au début du printemps, les villes ou associations détentrices lancent un appel à candidatures aux jeunes femmes de leur commune précisant les conditions d'accès au titre : une Rosière doit être âgée en moyenne de 18 ans (même si cela varie selon les localités), elle réside sur la commune depuis plusieurs années, et elle présente surtout un engagement particulier dans la vie du village – à travers sa scolarité, et sa fréquentation des associations et manifestations-. Elle est invitée à déposer une lettre de motivation dans laquelle elle présente son projet citoyen ou son parcours individuel (dans de plus rares cas, la Rosière est sélectionnée sur la liste de recensement par le jury parfois avec l'aide des associations, qui lui propose le titre). Le jury reçoit et évalue son formulaire de candidature avant de la recevoir en entretien. Elle est alors interrogée sur ses motivations ou le projet citoyen qu'elle souhaite mettre en place (lorsque c'est un critère), sur sa participation antérieure aux festivités et sa disponibilité à représenter la commune durant l'année. À titre d'exemple, les Rosières de Créon ont réalisé un projet intergénérationnel associant les résidents de l'EHPAD et les écoles primaires en 2024, et un projet de sensibilisation sur le harcèlement scolaire dans les écoles et collèges en 2025.

« Impliquée dans la vie associative, Edwine Goumillou est connue pour sa gentillesse et son implication dans la vie locale. […] Tout comme ses parents, Agnès et Olivier, elle a intégré le corps des sapeurs-pompiers volontaires riomois, depuis le 1er janvier dernier. Parmi ses hobbies, c'est incontestablement sa passion pour le rugby qui l'emporte d'autant plus qu'elle a évolué au sein de l'ORCR, puis à Aurillac et à Clermont-la-Plaine. » (Présentation des qualités de la Rosière de Riom-és-Montagnes, La Montagne*, 24 juillet 2024)*

Le jury est composé du conseil municipal de la commune, ou bien des membres du comité des

fêtes, ou des pères et mères de famille résidant sur la commune. La composition du jury varie selon les localités, mais reste peu ou proue fidèle à la volonté du donateur ou de la donatrice instituant le legs à la commune. À Salles-sur-Mer, ce sont les jeunes filles ayant 18 ans qui s'élisent entre elles lors d'une réunion à huis clos. À Faremoutiers, c'est à partir d'un tirage au sort que la jeune femme est sélectionnée. Seule exception en France, à La Mothe Saint-Héray, les candidates Rosières sont âgées d'une trentaine d'années, déjà fiancées, et postulent pour se marier en tant que Rosière. Elles sont donc sélectionnées idéalement selon leur attachement au legs et aux fêtes de Rosières du village, et leur participation précédente au cortège. À l'instar de Penne-d'Agenais où la Rosière peut être âgée de 15 à 35 ans, il s'agit dans les deux cas d'une Rosière cantonale, résidente de la commune ou d'une autre localité du canton.



Les Rosières et Rosiers des différentes années se rassemblent avant le lancement des festivités ©Ville de Créon, 2022

Les critères de sélection du Rosier

Aujourd'hui, 14 villes et villages de Rosières célèbrent aussi un Rosier. Il est sélectionné sur les mêmes critères que la Rosière et par le même jury (âgé de 18 ans, il porte un projet citoyen et démontre son attachement à la communauté villageoise à travers ses engagements associatifs et citoyens). À Créon, le « Rosier » est sélectionné suivant le legs dans un concours de dessin pour ses talents artistiques, il est au cœur de la « fête de la Rosière et du Rosier », et il porte lui aussi un projet citoyen durant l'année (en 2025, le Rosier sélectionné a réalisé un banc de l'amitié dans l'école primaire). Dans d'autres cas, le titre de « Rosier » est proposé au cavalier de la Rosière, issu de la même classe d'âge et désigné par elle ou par le jury. Enfin, le « Rosier » signifie parfois un hommage à la vieillesse et à la vertu du plus ancien travailleur agricole de la commune. La Rosière lui offre un épi de blé et un pampre de vigne à l'issue du couronnement. Enfin, le Rosier de La Mothe Saint-Héray est un cas particulier puisque le Rosier désigne son époux.

Une fois élus, la Rosière et le Rosier doivent constituer leur cortège et préparer une grande partie des fêtes du couronnement : à La Brède, le cortège est constitué de 20 filles et 20 garçons de 18 ans. Ils doivent aussi choisir le thème du cortège ou du repas festif, construire et décorer un char pour le défilé lorsque c'est nécessaire et prendre contact avec les associations, la paroisse lorsque c'est nécessaire pour la messe et les commerçants chargés de l'organisation et la tenue de l'évènement dans la ville pour préparer les cérémonies qui jalonneront la fête. Dans les villes où il n'y a pas de Rosier, la Rosière désigne deux demoiselles d'honneur pour l'accompagner dans ces démarches.

La « fête de la Rosière »

Dans l'immense majorité des fêtes, la Rosière sont couronnés le dimanche de la fête patronale ou locale, et à ce titre, des concours sportifs, spectacles et concerts, mais aussi de rituels présidés par la Rosière et le Rosier jalonnent les festivités du vendredi au dimanche.

Le vendredi comme le samedi, la Rosière et le Rosier ou les demoiselles d'honneur participent activement aux festivités en leur honneur : selon les localités, ils inaugurent l'ouverture de la fête foraine, reçoivent symboliquement les clés de la ville par le Maire, remettent les prix aux concours sportifs comme les « courses de la Rosière » (ou aux concours de pétanque, de pêche, etc), donnent le coup d'envoi aux matchs de football ou de rugby ou bien participent avec les anciennes Rosières et Rosiers de la commune à une animation ou atelier proposés aux enfants. C'est aussi le samedi qu'a lieu un défilé carnavalesque dans la ville, très festif et costumé avec le char de la Rosière, les chars des différentes associations de la ville (sportives, artistiques, culturelles), et de nombreuses fanfares et bandas pour animer le cortège. En lieu et place d'un défilé carnavalesque peut aussi se tenir une retraite aux flambeaux ou un feu de Saint-Jean et se clôture souvent par un feu d'artifice ainsi que des concerts, spectacles et soirée DJ.



La Rosière signe un diplôme et un cadeau à chaque enfant à l'issue des animations au Grand-Lemps ©Zoé Oliver, Culture Ethno, 2024

Le dimanche est ostensiblement plus rituel et officiel pour le couronnement de la Rosière et la remise du prix au Rosier, en présence des Maires des communes voisines, des conseillers départementaux et du député ou du sénateur de la circonscription. Ce jour est marqué par l'honneur aux familles des deux jeunes élus, de la part de toutes les associations et des représentants du conseil municipal, des habitants et des artistes présents, qui la félicitent pour son engagement et son titre honorifique. La Rosière et le Rosier mènent un cortège à travers la ville en différents lieux symboliques : à l'église pour la messe (où la Rosière et le Rosier sont parfois couronnés), à la mairie pour la lecture et la remise du legs, dans les rues de la cité pour la cavalcade ou le cortège, au monument aux morts et sur la tombe du donateur ou de la donatrice pour les commémorations, parfois à la maison de retraite pour offrir un bouquet aux anciennes Rosières et anciens Rosiers. Par ce protocole, la Rosière et le Rosier de l'année incarnent l'attachement des habitants aux lieux qui revêtent une importance sociale et symbolique pour la vie de la cité.



La Rosière couronnée, le Rosier et les jeunes du cortège célèbrent la mémoire du philosophe Montesquieu devant le monument en son honneur ©Ville de La Brède, 2022

Enfin, le cortège s'achève sur la place du village ou sur l'estrade d'une salle polyvalente, où la Rosière et le Rosier reçoivent officiellement leur titre. À cet effet, le Maire, l'ancienne Rosière, ou une marraine remet à la jeune femme une couronne de fleurs (ou un diadème) et une écharpe « Rosière de [nom du village] », le Rosier reçoit également une écharpe « Rosier de [nom du village] », et ils reçoivent tous deux de nombreux présents de la part du conseil municipal, des commerçants et des associations. Ils prononcent alors chacun le discours de leur investiture, dans lequel ils se présentent et remercient la commune de leur élection. La Rosière comme le Rosier reçoivent la somme d'argent qui leur est dédiée (représentant initialement le legs financier du donateur) et qui leur sert à couvrir les dépenses liées au couronnement, ou bien constitue un don à une association choisie par l'intéressé.e, comme Soeur d'Encre ou EndoFrance à Créon et Salleboeuf en 2024 et 2025. Parfois, un spectacle est organisé à leur attention par les amis et la famille ou par les sociétés musicales invitées au cortège (à Vinay et Argenvilliers). Dans d'autres localités, la Rosière est invitée à planter un jeune plant de rosier à l'issue du couronnement (Salles-sur-Mer, Courpière…). Ce rituel permet de marquer durablement le passage de la Rosière dans la vie de la cité. Enfin, le nouveau statut de Rosière et de Rosier est célébré par un vin d'honneur et un repas.

C'est un véritable temps fort du village et un moment particulier pour les habitants rassemblés autour de la figure de la Rosière et du Rosier. Les familles originaires du lieu et vivant à l'étranger se retrouvent à cette occasion, les anciennes Rosières et Rosiers sont aussi célébrés et renouent avec ce patrimoine par la transmission avec leurs enfants et conjoints.

Les représentants citoyens de la commune durant une année

Durant toute l'année après le couronnement, la Rosière et le Rosier représentent la jeunesse et l'identité du village. Ils sont présents aux cérémonies et festivités municipales (commémorations, vœux du Maire, marché de Noël) et associatives (Téléthon, repas des anciens, forum des associations, course d'Octobre rose, sensibilisation pour Movember). Ils peuvent intervenir à l'école pour sensibiliser les élèves aux enjeux sociétaux (développement durable, lutte contre les discriminations, *etc*). Ils peuvent également être porteurs de projets directement liés à leur fonctions (intégration du comité des fêtes à Courpière et à Vinay, organisation d'une vente aux enchères au profit des victimes de catastrophes naturelles à Salleboeuf, projet scolaire annuel avec l'EHPAD à Créon, installation de dispositif de protections menstruelles gratuites au collège, *etc*).



Aurèle Delafond, Rosier de Créon, a présenté le banc de l'amitié qu'il a construit pour les écoliers pour lutter contre le harcèlement scolaire ©Roses'hier et demain, 2025

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Français

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Les fêtes en l'honneur des Rosières et Rosiers font appel à plusieurs lieux emblématiques, relevant de différents niveaux symboliques :

L'origine des institutions de Rosières étant étroitement liée à la vie du donateur ou de la donatrice et à son empreinte architecturale dans la commune, la Rosière fleurit chaque année son monument funéraire pour lui rendre hommage. Les châteaux de résidence ou les monuments construits grâce à la donation sont des lieux emblématiques qui entretiennent la mémoire du donateur ou de la donatrice. Le cortège s'y arrête, la Rosière y dépose des fleurs, une aubade peut y être donnée par les musiciens.



La Rosière sera présentée au public parée du médaillon Chameau au balcon de la maison des Rosières ©Zoé Oliver, La Mothe Saint-Héray, 2023

- La maison des Rosières (La Mothe Saint-Héray, Deux-Sèvres) : construite en 1889 grâce aux fonds du donateur, elle présente en facade le buste de Ch.-B. Chameau sculpté par Métivier en 1891 et son balcon est devenu le lieu emblématique de la présentation publique de la Rosière et du Rosier. Durant les fêtes, c'est également dans la salle attenante au balcon, décorée d'une immense fresque représentant un couronnement, que chaque nouvelle Rosière reçoit des mains de la dame patronnesse le médaillon historique du donateur, détenu par la ville (cf. rubrique « Supports »). NOTICE : IA00065841 (https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00065841)

- Le château de Montvinay (Vinay, Isère) : classé « Patrimoine en Isère » depuis son acquisition par la municipalité en 2023, ce château était la dernière demeure du donateur Louis Prudent Brun-Faulquier à Vinay. On y retrouve les tableaux des portraits du donateur et de son épouse, derniers témoins de leur passage, et le feu d'artifice est tiré depuis le château surplombant le centre-bourg.

- Le château de Montesquieu (La Brède, Gironde) : afin de répondre à la volonté du donateur François de Paule Latapie de rendre hommage au baron de Montesquieu, le cortège se rend au château en amont du couronnement, où une traditionnelle photo immortalise chaque année la nouvelle Rosière dans la commune depuis 1977. (NOTICE : PA00083490 https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00083490)

Lorsqu'une célébration dans l'église a encore lieu durant la cérémonie, la Rosière peut prononcer un discours à l'assemblée, déposer un épi de blé au pied de la statue de la Vierge, et plus rarement le couronnement a lieu dans l'église.

- L'abbaye de bénédictins Saint-Pierre (Moissac, Tarn-et-Garonne) -IA00040048https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00040048

- L'église Saint-Jean-d'Étampes (La Brède, Gironde) -PA33000017https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA33000017

- L'église Saint-Jean-de-la-Chaîne (Châteaudun, Eure-et-Loir) -PA00097025https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00097025

- L'église Notre-Dame (Créon, Gironde) -PA00083530https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00083530



La Rosière fontenaysienne est couronnée par sa marraine dans l'église Saint-Aquilin au cours de la cérémonie de bénédiction ©Raymonde Gilant, Fontenay-en-Parisis, 2004

Plus largement, le cortège s'empare des artères principales de la cité, et visitent autant de lieux à forte teneur symbolique comme la Mairie, l'EHPAD, l'école, la salle polyvalente, les cafés historiques du village, pour rappeler que la Rosière est une institution tout à la fois républicaine, laïque, et populaire. Des lieux commémoratifs liés à la Rosière et à son élection sont rendus visibles dans l'espace public :

- les roseraies où chaque Rosière vient planter un pied de rosier à son effigie,

- la statue de la Rosière à Créon, construite en 2008 pour célébrer l'ensemble des Rosières couronnées à l'occasion du centenaire

Objets, outils, matériaux supports

Les Rosières sont parées de quatre attributs symboliques :

- Les couronnes de fleurs des Rosières sont confectionnées avec des fleurs blanches ou correspondant à des couleurs indiquées dans le testament du donateur, comme c'est le cas à La Brède : François de Paule Latapie a rédigé dans son testament la volonté d'associer la couronne de la Rosière à « la violette, symbole de la vertu, le bleuet, fleur de l'espérance, et la rose blanche, fleur de l'innocence ». À Riom-és-Montagnes, la Rosière arbore depuis 1997 une couronne de fleurs aux couleurs du Pays Gentiane (vert pour la montagne, jaune pour la gentiane, bleu et blanc pour la jeunesse). Dans 11 communes, le diadème a remplacé la couronne de fleurs. À La Mothe Saint-Héray, la Rosière peut aussi choisir de porter la coiffe mothaise ou la couronne de fleurs. Les couronnes ou diadèmes deviennent alors des éléments symboliques performatifs, qui distinguent la Rosière des autres jeunes femmes, en particulier des demoiselles d'honneur qui l'accompagnent ou des anciennes Rosières, et distinguent aussi le temps de l'avant et de l'après couronnement.



La couronne est conservée précieusement et transmise entre générations de la famille de la Rosière ©Océane Renault, Fontenay-en-Parisis, 2024

- La robe de couronnement était historiquement confectionnée par une couturière du village en vue du mariage de la jeune femme et faisait l'objet d'un savoir-faire à sauvegarder (au même titre que la coiffe ou le costume traditionnels). Aujourd'hui, ces savoir-faire ont disparu à peu près partout -sauf à La Mothe Saint-Héray, Argenvilliers et Montreuil-le-Gast pour les costumes traditionnels- et l'on observe aujourd'hui une grande diversité de coupes de robes de Rosières (bustier, bretelles, etc), tandis que la couleur blanche prédomine toujours. Tout comme la couronne, la robe constitue un objet de transmission familial entre générations.

- L'écharpe de la Rosière et du Rosier : à Salency en 1640, on évoquait déjà le « cordon bleu » de la fille de la Rose. Mais c'est véritablement à la fin du XXe siècle, dans un double mouvement de réaffirmation du titre de Rosière et Rosier à la République, et d'hommage rendu lors des rassemblements d'anciennes Rosières pour le centième couronnement que les écharpes sont distribuées pour la première fois par la municipalité. On peut généralement y lire l'inscription colorée « Rosière [année], [ville] », « Rosier [année], [ville] », écharpe qu'ils porteront lors des futurs couronnements et actions réalisées durant l'année dans la commune.



La Rosière porte la coiffe traditionnelle mothaise et le médaillon du donateur pour son couronnement ©Dary Photos, La Mothe Saint-Héray, 2013

- Les médailles gravées : la remise du legs par le Maire est parfois accompagnée de la remise d'une médaille gravée au nom de la ville. Les médailles sont conservées par les Rosières et Rosiers dans les familles. C'est ainsi qu'à La Brède, la plus ancienne médaille retrouvée remonte à 1860 ! L'association nationale des villes et villages de Rosières a également fait fondre une médaille Rosière de France, distribuée à chaque nouvelle couronnée. À La Mothe Saint-Héray, la Rosière reçoit le droit de porter durant les fêtes le médaillon représentant le donateur Ch.-B. Chameau : il s'agit d'un objet historique puisque le cordon serait composé, dit-on, des cheveux du donateur, et le portrait du donateur présent en médaillon a été réalisé en 1820 par son neveu.

- les panneaux temporaires, banderoles, sculptures et guirlandes fleuries érigés devant le domicile de la Rosière par sa famille ou les volontaires pour la remercier, et font l'objet d'une préparation plusieurs semaines en amont.

- le char ou la voiture du défilé peut aussi être à plusieurs points de vue un support contemporain du titre de Rosière puisqu'il intègre le thème choisi par la jeune femme, plusieurs éléments de sa vie, au-delà de son attachement au village.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

La transmission directe

Le jour de la fête de la Rosière, la participation active des habitants assure le caractère populaire de l'évènement, notamment à travers les nombreuses activités proposées par les associations (ateliers, stands de jeux, expositions, brocantes, concours sportifs). En participant au cortège et au

couronnement, qui est un honneur de plus en plus prisé, les habitants intègrent durablement la dynamique vivante de la fête et s'immergent dans ses enjeux (l'origine, les évolutions, les critères, les devoirs de la Rosière et du Rosier sont explicités). Enfin, les aubades de la Rosière dans la ville lui permettent de se présenter et d'échanger avec eux directement.



Le cortège des enfants est particulièrement important à Fontenay-en-Parisis : elles sont surnommées les « Mini-rosières » ©Zoé Oliver, Fontenay-en-Parisis, 2024

Par exemple, à La Brède, le cortège mobilise la classe d'âge de la Rosière et du Rosier (9 garçons et 9 filles de 18 ans) ou le cortège des enfants (les 25 « mini-Rosières » de Fontenay-en-Parisis, sélectionnées parmi les volontaires en classe maternelle et costumées pour défiler avec la Rosière).

La transmission écrite

L'édition locale des journaux (*Sud Ouest, La Montagne, Le Dauphiné Libéré*, etc), les bulletins municipaux, la publication d'ouvrages par les associations et la municipalité, les expositions temporaires produites à l'occasion des fêtes constituent les premières sources d'information et de transmission à destination des habitants extérieurs à la commune. La postérité des articles numériques permet notamment d'identifier les villes Rosières et leurs particularités partout en France

Enfin, la production de pièces de théâtre ou documentaires, et plus fréquemment aujourd'hui les vidéos et *posts* sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram..), ou les interventions de la Rosière et du Rosier dans les établissements scolaires ou lors d'évènements municipaux (commémorations, repas des anciens, collecte Téléthon, forum des associations, rentrée scolaire, etc) sont autant d'occasions de sensibiliser, d'expliciter le sens de la pratique et de transmettre le goût et l'attachement à l'histoire de la commune, en dehors des festivités.

La transmission familiale : les lignées de Rosières

Si le couronnement est une expérience unique pour la jeune femme, c'est en partie parce qu'elle intègre un groupe social constitué de toutes ces femmes initiées, « la famille des Rosières ». Par exemple, dans l'extrait présenté ci-dessus, le discours de la Maire révèle cette « lignée de Rosières »

(la Maire ainsi que ses trois filles ont été demoiselles d'honneur ou Rosière). Devenir Rosière, c'est alors réactiver cet héritage culturel, matériel et immatériel au sein du cercle familial et intime.



La « lignée de Rosières » de la famille Rabatel ©Zoé Oliver, Le Grand-Lemps, 2024

« Amélie, par ton couronnement tu vas entrer dans la grande famille des Rosières et devenir l'ambassadrice de la commune […]. Ma fille Gersende [désignée demoiselle d'honneur], grâce à Amélie tu vas clôturer notre histoire familiale avec la rosière de cette année. Avec [mes filles] Clémentine et Anne-Julie, nous avons toutes les quatre eu la chance de faire partie de cette belle aventure et j'espère que toi aussi, comme nous, tu as eu un immense bonheur à le faire ! » (Géraldine Bardin-Rabatel, extrait du discours de couronnement, 22 septembre 2024)

La « famille des Rosières » recouvre aussi une dimension matérielle, notamment les couronnes, robes, gants, médailles, qui sont transmis entre générations. À titre d'exemple, Joanna Berton, nièce de Rosière et petite-fille de Rosière à Grayan-et-l'Hôpital, a porté la robe de couronnement de sa tante pour son propre couronnement en 2023 :

« La Rosière fait partie de la famille Berton depuis plusieurs générations. Je souhaite rendre hommage aujourd'hui à mon arrière-grand-mère qui était Rosière. Aujourd'hui, je porte aussi la robe de ma tante Natasha, Rosière en 1998. Je m'engage à participer à de nombreuses choses et à développer notre commune, à travers le club de football féminin dont ma famille fait partie. » (Extrait du journal de terrain, discours de Joanna Berton couronnée Rosière à Grayan-et-l'Hôpital, 2 juillet 2023)

En 2020, pour maintenir le *continuum* en l'absence de Rosière élue durant la pandémie, des collectes photographiques et des expositions temporaires et des ouvrages ont tourné les projecteurs sur les évolutions des Rosières partout en France, et les communautés ont pris conscience de cet héritage à transmettre (Pontcharra, La Brède, Le Grand Lemps, Créon, Salles-sur-Mer, *etc*).

II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

Les organisateurs

Le conseil municipal : les Rosières et Rosiers apparaissent en France grâce au legs de personnalités à la commune. C'est donc au conseil municipal qu'il revient chaque année de désigner et couronner une Rosière et/ou un Rosier. Leur action continue en faveur de la transmission relève d'un engagement patrimonial fort, celui de soutenir les éventuelles associations co-organisatrices de l'évènement, de réunir le jury, de recevoir et sélectionner les candidat.e.s, et d'assurer l'entretien du patrimoine matériel (édifices, statues, objets en lien avec le donateur ou la Rosière : château de Montvinay, Maison des Rosières à La Mothe Saint-Héray, statue de la Rosière à Créon, cippe du *Prat de la Coronada* à La Brède, robes et couronnes des Rosières des collections municipales à La Mothe Saint-Héray, roseraies à Salles-sur-Mer, Salleboeuf ou Courpière, monuments funéraires des donateurs et donatrices).

Le comité des fêtes (ou autre association en charge des festivités) : très souvent, un comité des fêtes est en charge de la fête de la Rosière. Dans certaines communes, une association née du rassemblement d'anciennes Rosières et Rosiers - on peut citer Les Rosières de Bazin à Fontenay-en-Parisis, Roses'hier et demain à Créon, Fleurs brédoises à La Brède - se mobilisent chaque année pour assurer la tenue de l'évènement et sont à l'initiative d'adaptations et de modernisations sur le plan festif qui renforcent l'attrait et la fréquentation des jeunes.



A Vinay, le comité des fêtes organise depuis 2022 une soirée « club » qui fait la renommée des fêtes de la Rosière ©Comité des fêtes, Vinay, 2022

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

Origines de la pratique en France

D'après les récits qui émanent des communautés, l'origine des Rosières en France remonte à l'an 525 à Salency lorsque Saint-Médard, évêque de Noyon, aurait accordé 25 livres prélevés sur ses terres pour doter sa jeune sœur en récompense de sa piété religieuse. Cette jeune femme reçut des mains de l'évêque une couronne de roses selon un cérémonial bien précis, d'où le nom de « rosière » et de « fête de la rose » (TRIBOUT, 2019 : 12). Par la suite, trois candidates Rosières sont sélectionnées par les habitants et proposées au seigneur, qui doit la choisir selon la vertu de la jeune femme (chasteté) et de sa famille sur plusieurs générations (fidélité au roi et à Dieu).



Lithographie du couronnement de la première Rosière en 525 (inc., in J.-B. NOUGARET, 1818)

Le titre de Rosière, réapparaît dans les sources écrites à l'époque moderne en 1588 grâce à la fondation à perpétuité de Louis de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, dans les trois cent paroisses de son duché, et en 1607 en Normandie par le seigneur de Mérée à Saint-Denis-de-Mérée. Dans le premier cas, il s'agit de 60 jeunes filles pauvres à vêtir et marier chaque année. Elles sont sélectionnées par les habitants et par l'épouse du duc. Dans le second cas, le seigneur de Mérée entend couronner deux Rosières, étant entendu deux « orphelines ou mendiannes » à vêtir et marier (SICOTIERE, 1884). La désignation et le couronnement de ces Rosières obéissent déjà à deux caractéristiques structurantes : le choix des candidates potentielles est gardé secret et appartient à un collège d'habitants, et le couronnement de la Rosière donne lieu à une fête populaire durant laquelle la Rosière est placée volontairement au centre de l'attention. Les habitants reconnaissent en elle « un emblème de bonne conduite, de modestie et d'assiduité au travail au milieu de la pauvreté »[4], et les familles aristocrates voient en elle la reproduction d'un ordre social hiérarchisé. En 1640, le roi Louis XIII envoie son capitaine des gardes offrir un bijou et un cordon bleu à la Rosière de Salency, que toutes les rosières suivantes porteront en sautoir.

Rosières célèbres et diffusion de la pratique (1774-1825)

Les institutions de Rosières deviennent célèbres en 1774 à la suite d'un procès ayant opposé les habitants de Salency à leur seigneur (ce dernier avait sélectionné une jeune femme qui n'avait pas été préalablement reconnue par les habitants). Cette notoriété nouvelle dans les milieux intellectuels parisiens et à la Cour fût à l'origine de la venue de personnalités (la Comtesse de Genlis, l'Abbé d'Expilly, l'Intendant de Soissons, le Maréchal de Broglie, Madame de Richemont, etc) à la fête de la Rose à Salency en 1776 et au mariage de la Rosière qui survint un mois après les festivités. Les années suivantes, ce furent les personnalités elles-mêmes qui couronnèrent la Rosière et de nombreux poèmes, musiques, pièces de théâtre, estampes, sculptures et peintures représentèrent les Rosières couronnées de Salency.

Entre 1770 et 1793, dix-huit localités autour de Paris reproduirent le modèle de Salency et Napoléon Bonaparte employa également cette institution pour célébrer 6000 mariages en 1810 à

l'occasion de son mariage avec Marie-Louise d'Autriche. Les Rosières, orphelines ou jeunes filles issues de milieux populaires, se marièrent alors avec des soldats de l'Empire sous condition de ressources, afin d'obtenir une dot de mariage : « Six mille militaires en retraite, ayant fait au moins une campagne, seront mariés le 22 avril prochain, avec des filles de leurs communes, auxquelles il sera accordé une dot de douze cent francs pour Paris, de six cents francs dans le reste de l'Empire » (extrait du décret impérial de 1810, récompensant des orphelines ou jeunes filles issues de milieux populaires, *in* MORTAS, 2024).

Puis, dès la Restauration, d'autres institutions de Rosières se développent tout au long du XIX^{ème} siècle (d'après les sources écrites, on comptabilise aujourd'hui 194 villes et paroisses qui ont couronné au moins une Rosière en France). En revanche, il était encore largement entendu que la Rosière était chaste et que le prix reçu servirait à son mariage, ce qui provoquait de vives satires dans les journaux parisiens *Le Rire* ou *Le Journal amusant* entre 1880 et 1910 (MORTAS, 2024). Le cas étudié est situé près de Tours :

« Chaque année, à partir de la présente, une rosière sera désignée par une commission municipale comprenant le maire, le curé et l'instituteur. L'âge des candidates devra être compris entre dix-huit et vingt-cinq ans ; chacune d'elles présentera un certificat de virginité délivré par un médecin assermenté, la veille ou le matin même du jour de l'élection, faute de quoi sa demande ne sera pas prise en considération. La commission tiendra le plus grand compte des qualités morales des intéressées, de leur aptitude au travail et de leur condition modeste. La lauréate devra avoir accepté d'être couronnée solennellement au cours des deux mois précédant son mariage. Le montant de la dot ne lui sera remis qu'après signature de l'acte de mariage ».

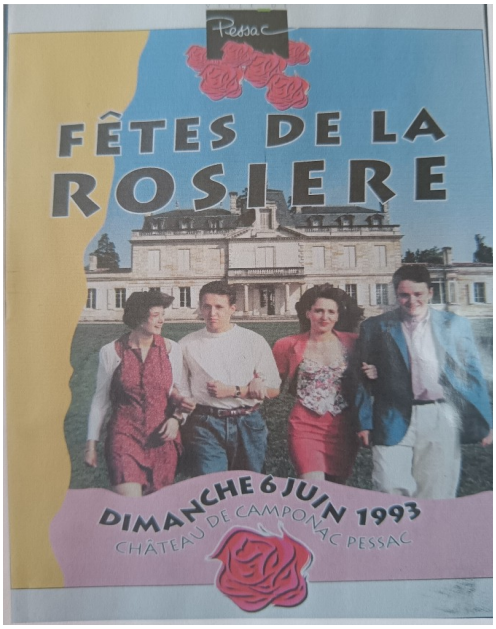
On retrouve les mêmes critères pour la Rosière au Grand-Lemps, où Henriette Giroud, bourgeoise et chrétienne, lègue sa fortune à la ville en 1885 pour l'institution d'une Rosière et précise dans son testament que cette dernière doit être chaste et présenter un certificat de virginité.

Rosières et valeurs républicaines (depuis 1914)

La Première Guerre mondiale marque un tournant pour l'institution des Rosières, instituant de nouveaux critères de sélection et un nouveau protocole : les jeunes femmes sont sélectionnées pour l'effort de guerre fourni par leur famille, et la dot doit servir à honorer sa famille et les anciens combattants. Les institutions de Rosières entament également un mouvement de laïcisation : elles sont choisies par le conseil municipal parmi les élèves de l'école laïque et la cérémonie de couronnement sort du cadre de la vie paroissiale et de l'église pour se jouer dans les lieux emblématiques de la République (mairie, école). En 1920, le modèle de la Rosière républicaine est achevé : le jury, formé du conseil municipal, élit la Rosière laborieuse et dévouée de 18 ans, et lui remet un prix. L'acmé de cette transformation symbolique est incarnée notamment par la Rosière couronnée par le maire communiste à Nanterre en 1936 :

« Est-ce que l'autre n'a pas bien fait de laisser sa place à une dynastie d'abeilles laborieuses ? Est-ce que l'on pouvait fêter mieux, à la fois, l'honnêteté et le travail ? […] Jamais Nanterre n'avait fait un tel succès à sa rosière, du temps où elle ne représentait qu'une tradition municipale. Ici, la tradition est rénovée. On couronne la vertu du travail plus encore que la passive vertu de la jeune fille en fleur. » (magazine Regards, 11 juin 1936, p.12, in MORTAS, 2024).

À partir des années 1960 et jusqu'à nos jours, la condition des femmes a évolué rapidement, et les aspirations sociales des femmes s'accomplissent notamment dans leur parcours scolaire et leurs trajectoires professionnelles. Les communautés redéfinissent encore une fois les critères, valorisant un engagement associatif dans la cité et porteur des valeurs contemporaines d'égalité et de solidarité. La dot devient un prix financier remis le jour du couronnement à la jeune femme pour faciliter son insertion professionnelle et ses études (matériel de patisserie, tenue pour l'école d'infirmière, matériel sportif) et plus récemment un don au profit d'une association caritative ou une subvention pour réaliser son projet citoyen.



Les affiches annonçant la fête de la Rosière reflètent le changement de représentations de la Rosière et du Rosier

©Archives de la ville de Pessac, 1993

La Rosière n'est plus la « mariée » napoléonienne, mais une représentante de la jeunesse de sa commune et le titre de Rosier se développe, participant à renouveler la transmission des « fêtes de la Rosière ». En revanche, la robe blanche n'a pas été abandonnée : les candidates elles-mêmes voulant incarner la « princesse d'un jour » qu'elles ont idéalisée durant leur enfance au passage du cortège, ce mode d'identification visuelle de la jeune femme couronnée est resté essentiel dans les mentalités des habitants. Elles revêtent désormais le costume de Rosière tout en incarnant une image et une identité nouvelle des jeunes femmes en milieu rural (RIBEREAU-GAYON, 2007).

III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Adaptations des critères et des fonctions de la Rosière et du Rosier

Au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, dans les donations instituant les fondations de Rosières et dans les testaments instituant un legs pour un prix de Rosière, il était toujours admis que les Rosières et leurs familles méritaient le prix décerné pour leur dévouement à l'institution familiale et leur loyauté au roi ou au seigneur. Cette idée est encore explicite dans les documents de legs et les délibérations municipales jusqu'en 1920 dans lesquels la jeune femme est dite « issue d'un milieu modeste » et vit avec ses frères et sœurs « dont elle a la charge ». Depuis 1950, la Rosière est devenue un titre de reconnaissance de l'investissement professionnel, associatif et citoyen d'une jeune femme et sa famille pour la communauté villageoise. Cette évolution a marqué l'ensemble des communes Rosières au cours du XX^{ème} siècle, et est aujourd'hui complètement intégrée par les habitants et membres du jury :

« Avant, oui, elle était choisie par le CCAS, le bureau de bienfaisance, parce que c'étaient des familles dans le besoin, on n'avait pas idée de mettre la fille d'un infirmier ou d'un commerçant, mais par contre elle n'avait aucun rôle dans le village. Elle était Rosière le jour de la Rosière, mais elle n'avait aucun rôle dans le village. Là, c'est beaucoup mieux ; je crois que c'est monsieur le Maire qui a dit ça : « on a choisit une citoyenne », le mot était bien choisi, c'est vrai ! » (Raymonde Gilant, présidente de l'association Les Trois Sources, extrait d'entretien, Fontenay en Parisis, 23 juin 2024)

Les Rosières et les Rosiers sont aujourd'hui des jeunes femmes et hommes actifs qui, parvenus à l'âge de 18 ans, cumulent leur activité ou formation professionnelle, leurs activités sportives ou

artistiques, leurs aspirations personnelles et leur vie de famille, amicale, amoureuse, *etc.* À travers l'évolution des profils des Rosiers et Rosières (entraîneuse sportive, ingénieure), mais aussi des tenues (robes colorées, tuniques et pantalons, tenues sportives), ou de leur implication durant l'année (projets citoyens, solidaires, présence à des évènements caritatifs, prises de parole, montage d'associations), l'institution de la Rosière est en perpétuelle transition, adaptation aux nouvelles représentations de la population à qui cette pratique est destinée.

« Cette fête permet de mettre en avant une jeune femme pour ce qu'elle est et ce qu'elle deviendra. Cette année encore, une sapeur-pompier et future infirmière a été couronnée. Toute cette lumière nous donne une voix et donc du pouvoir. Le pouvoir d'être entendues, d'être vues et de nous ouvrir des portes. En effet, nous nous exprimons dans les journaux locaux ainsi que pendant la fête. Nous intervenons au long de l'année dans les évènements du village. » (Théa Detroyat, 127ème Rosière de Vinay, extrait de la lettre de consentement pour la candidature PCI, 2026)



Les Rosières mettent à l'honneur les athlètes féminines des J.O. dans le programme © M. Denekre et ©Ville de Fontenay-en-Parisis, 2024

Pour refléter cette évolution, en 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques, les Rosières de Fontenay-en-Parisis ont été photographiées en tenues sportives pour l'ensemble de la communication sur la fête de la Rosière. Cela a hautement contribué à modifier les mentalités et les représentations des jeunes femmes ayant détenu le titre de Rosière.

Le rapport renouvelé à la religion

En 1821, à La Mothe Saint-Héray comme ailleurs, on pouvait lire dans le testament du donateur que les qualités des Rosières dépendaient de leurs « devoirs envers Dieu, la patrie, le souverain, leurs parents et l'humanité ». Aujourd'hui multiconfessionnelle et laïque, la tradition du couronnement de la Rosière s'adresse à toutes les jeunes femmes de ces villages sans exception. Le testament fait l'objet d'une réinterprétation par le conseil municipal, qui choisit de faire évoluer les critères et le protocole du couronnement :

« Un sondage réalisé en 2016 auprès de couples s'étant mariés à La Mothe Saint-Héray de façon classique a permis de révéler les mésinformations sur la tradition et les blocages qui faisaient que la tradition se déroulait souvent sans Rosière. Ainsi, des aménagements ont été mis en place : […] le mariage religieux n'est pas imposé. Autrefois systématiquement célébré dans la foi catholique,

il s'est adapté aux confessions des couple (mariage catholique et protestant, mariage anglican, mariage laïc). » (Philippe Blanchet, Maire de La Mothe Saint-Héray, extrait de la lettre de consentement, 2026)

D'autres exemples se multiplient depuis une dizaine d'années, notamment à Créon et Fontenay-en-Parisis, où la Rosière est systématiquement consultée de la manière la plus libre possible, après son élection, sur son souhait ou non d'organiser une célébration dans l'église.

« L'un des apports les plus significatifs de la modernisation réside dans la place centrale accordée à la Rosière dans la construction même de sa cérémonie. […] La cérémonie n'est pas imposée ; elle est co-construite, personnalisée, vivante. La cérémonie prévoit traditionnellement une bénédiction de la couronne de fleurs avec un passage à l'église. Chaque année, il est expressément demandé à la Rosière si ce passage est en accord avec ses convictions personnelles. Il peut être modifié ou supprimé selon sa volonté. Ce principe de consultation systématique garantit que la pratique religieuse demeure un choix et non une condition, conformément au principe de laïcité et au respect de la liberté de conscience. » (présidente et trésorière de l'association Rosières de Bazin à Fontenay-en-Parisis, extrait de la lettre de consentement, 2026)

Enfin, plusieurs communes ont également mis fin définitivement à la célébration religieuse (à Sermaise, il n'y a jamais eu de messe pour la Rosière, et à Salleboeuf, il n'y a plus de messe depuis 2022).

La Rosière, incarnation de la ville et du patrimoine vivant depuis 2000

Mus par la volonté de garder une forme d'historicité du rituel tout en s'adaptant aux nouveaux profils de Rosières retenus, les organisateurs et dépositaires d'une institution de Rosières portent à travers elle un nouveau regard sur le passé de la ville et commémore l'histoire de ses quartiers et communes autonomes : selon ce modèle, les Rosières sont sélectionnées alternativement selon leur hameau de résidence à Pontcharra et à Penne-d'Agenais.

« La Rosière est une tradition vivante, qui nous relie au passé de la ville, à la naissance de ses quartiers et au début de son urbanisation » (Pierre Auger, Maire de Pessac, juin 2007)

La « fête de la Rosière » vient aussi réactiver d'autres pratiques relevant du P.C.I. en France comme les confréries œno-gastronomiques, la fête foraine, le jeu de pétanque, ou la banda. En revanche, la fête de la Rosière étant avant tout considérée comme un patrimoine local aux yeux des communautés, elle est plutôt valorisée au même titre que les chants, musiques et danses traditionnelles, les savoir-faire locaux ou les sociétés musicales lors de la fête patronale.

En 2000, un réseau des communautés détentrices a été créé à l'initiative de plusieurs communes : « L'association des villes et villages de Rosières en France » vise à promouvoir « l'échange d'idées et de pratiques autour de cette fête » (Maire de Chalon-sur-Saône, premier rassemblement des villes Rosières en vue de la création de l'association en 1997). Chaque année depuis 2011, le jury de sélection -composé du président de l'association et de représentants de villes rosières adhérentes- élit chaque année la « Rosière citoyenne de France » pour représenter toutes les Rosières élues localement. Ce sont les Rosières elles-mêmes qui se portent candidates sur la qualité de leur parcours scolaire et professionnel, leur attachement au patrimoine de la Rosière et leurs réalisations durant leur année de Rosière.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

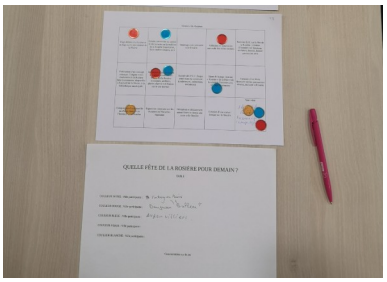
IV.1. Viabilité

Vitalité

En 2024, les élus, acteurs associatifs, Rosières et Rosiers originaires des 22 villes Rosières se sont concertés à la demande du bureau d'étude Culture Ethno, rédacteur de la présente fiche, pour faire émerger une feuille de route de sauvegarde dans le cadre de la candidature à l'inclusion des « couronnements de Rosières citoyennes en France » à l'inventaire national du PCI en France. Trois rencontres régionales ont été organisées à Bordeaux, à Chartres et à Clermont-Ferrand en 2024.



Réunion régionale à Chartres avec élus, associations et Rosières ©Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, 2024



Détail du plateau de jeu "Quelle Rosière pour demain" avec les résultats par commune ©Culture Ethno, Chartres, 2024



Émergence du plan de sauvegarde avec les organisateurs, élus, Rosières et Rosiers ©Zoé Oliver, Culture Ethno, Créon, 2023

Au cours des réflexions et débats, les participants ont identifié plusieurs mesures de sauvegarde prioritaires (sélectionnées par trois villes *a minima* parmi une sélection d'une cinquantaine d'idées, et présentées selon trois axes : les critères d'éligibilité des Rosières et Rosiers, la visibilité de l'évènement et l'identité de ville Rosière) présentées ci-dessous dans la rubrique « Sauvegarde envisagée ». Elles sont souvent basées sur des idées appliquées ailleurs ou fléchées par des organismes qui pourront effectivement soutenir leur mise en place.

Menaces et risques

On observe à l'échelle nationale un mouvement assez rapide de déclin des couronnements de Rosières : 25 % de villes Rosières recensées par la fédération nationale en 2000 ont abandonné la pratique depuis cette date. Quels sont les facteurs à l'origine de ce déclin ?

Regard sociétal et critique féministe

Face à des pétitions ou manifestations militantes relayées dans la presse écrite et à la télévision, les villes de Rosières comme Salency dans l'Oise en 2019 ou Pessac en Gironde en 2014 ont mis fin à la Rosière sur décision municipale. Face à ces critiques médiatiques, ces manifestations ou pétitions, on observe un repli sur soi de plusieurs communautés, mues par la volonté de cultiver la tradition de la Rosière comme une histoire à soi, « familiale », indépendante des processus de patrimonialisation, afin de s'éloigner de la scène médiatique et militante, qui risquerait de les contraindre à abandonner l'élection des Rosières malgré toutes les évolutions dont elles ont fait preuve.

Malgré les évolutions récentes d'activation de la transmission face à la prise de conscience d'un patrimoine en danger, les Rosières sont en retrait des festivités pour le public non averti présent à la fête patronale. De plus, le manque d'informations sur les critères de sélection et de candidature durant l'année constituent un frein directe à la transmission (certaines années, aucune Rosière ne se porte candidate).

Enfin, les Rosiers et Rosières étant âgées de 16 à 20 ans, elles suivent aujourd'hui des études supérieures ou un apprentissage dans d'autres villes en France et ne sont pas présentes tous les jours sur la commune. Dans ce nouveau contexte de mobilité étudiante, ils et elles éprouvent des difficultés à connaître avec précision la liste de leurs engagements annuels afin de se rendre disponible et honorer tout au long de l'année leur présence auprès des habitants. On peut noter le rôle croissant des demoiselles et garçons d'honneur, désignées suppléantes si le Rosier ou la Rosière ne pouvait pas être présent aux rendez-vous annuels de la commune.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

Implication

Pour mieux comprendre la tradition des Rosières et Rosiers afin de la sauvegarder, plusieurs communautés expérimentent des modes de consultation des habitants dans le choix et l'orientation des fêtes de la Rosière :

- les Rosières et Rosiers mènent des campagnes de sensibilisation auprès des élèves de l'école élémentaire à Salles-sur-Mer et Pontcharra, et auprès des élèves de maternelle au lycée à Créon. La réalisation d'un projet social en partenariat avec des institutions scolaires, associatives ou caritatives ont ici un impact positif sur l'appropriation et l'accession des nouveaux habitants au titre de Rosière.

- les jeunes femmes sont impliquées dans la sélection des Rosières -à Salles-sur-Mer le jury est exclusivement composé de jeunes de 18 ans qui élisent entre elles la Rosière- et organisent aujourd'hui elles-mêmes les fêtes grâce à de nouvelles associations d'anciennes Rosières créées entre 2022 et 2024

- Un débat consultatif été organisé avec les jeunes à Fontenay-en-Parisis en 2014, et auprès des jeunes couples à La Mothe Saint-Héray en 2016

Communication

Plusieurs communautés de Rosières développent des supports de communication variés en fonction des publics cibles. L'encouragement généré par la démarche de candidature à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel en France a également accéléré la mise en place de cette sauvegarde sur le territoire national :

- Exposition permanente au moulin Labbée à La Mothe Saint-Héray

- Musée virtuel sur le donateur Antoine-Victor Bertal à Créon (https://abertal.fr)

- Expositions temporaires à chaque célébration du centenaire à Vinay, Créon, au Grand-Lemps

- Publication de monographie et de livret d'information touristique disponible dans la commune sur l'histoire de la Rosière depuis sa créations

- Signalétiques : tombe de la donatrice ou du donateur par une plaque commémorative (Fontenay-en-Parisis en 2025, Salleboeuf en 2013, Créon en 2007, Salles-sur-Mer en 2025), signalement du *Prat de la Coronada* (pré historique dont les intérêts servaient à constituer le prix de la Rosière à La Brède) en 2025, statue de la Rosière à Créon en 2007, *etc.*

- Création de vidéos promotionnelles et utilisation des réseaux sociaux depuis 2023 pour diffuser les idées et témoignages du point de vue des Rosières et Rosiers (« Fetesdelarosiere » à La Brède, « Roseshieretdemain » à Créon, « cdf.vinay » à Vinay, « les_rosieres_de_bazin » à Fontenay-en-Parisis, « rosieresdefrance » pour la fédération, *etc*) et faire évoluer les représentations et l'adhésion à cette tradition.

- Création de jeux de piste pour découvrir l'histoire de la Rosière de manière ludique : type Géocaching (Fleury-la-Rivière), Terra Aventura et et signalétiques dans la rue à Salles-sur-Mer, Balad'Augmentée incluant la statue de la Rosière et le legs Bertal à Créon, panneau indicatif dans la roseraie à Courpière, *escape game* à La Brède en 2025, bande dessinée numérique *webtoon* dédiée, créée par l'agence Citytoon pour l'agglomération de La Rochelle en 2023

- Création de spectacle vivant retraçant l'origine de la Rosière pour les 700 ans de la bastide à Créon



Création théâtrale de Jean Luc Delage sur le couronnement de la première Rosière de Créon ©TeleCanalCreonnais, 2015

Actions de valorisation à signaler

- Entre 2022 et 2025, 5 associations ont été créées par les Rosières, les Rosiers, les jeunes générations et les habitants sur le territoire national pour reprendre les codes des fêtes de la Rosière sous un nouvel angle, au profit d'un renouvellement rapide des conditions d'élection et de couronnement des Rosières et Rosiers. En 2026, 80 % du bureau de la fédération nationale des Rosières de France a été renouvelé pour leur laisser la parole sur les prochaines élections de la Rosière citoyenne de France.

- En 2025, huit villes Rosières candidates se sont concertées pour ériger en commun un panneau de signalétique « Ville Rosière », qui sera inauguré dans chaque commune pour les Journées Européennes du Patrimoine en 2026.

Modes de reconnaissance publique

Par des dispositifs patrimoniaux

- Le réseau Patrimoine en Isère à Vinay : inscription patrimoniale et chantier de conservation/restauration du château de Montvinay, dernière demeure du donateur dans la commune

- Le réseau Pays d'Art et d'Histoire du Pays Mellois à La Mothe Saint-Héray a permis la création de l'ouvrage *Laissez vous conter les Rosières de La Mothe Saint-Héray* en 2019.

- Le réseau Petites Cités de Caractère à Brantôme-en-Périgord (Eyvirat), Ferrières-en-Gâtinais, Artonne : la charte P.C.C. vise à « mettre en projet » le patrimoine, avec un programme pluriannuel de valorisation des patrimoines matériels et immatériels. Les actions patrimoniales doivent être guidées par « la préoccupation du développement durable, l'association des acteurs socio-économiques et des habitants, et la volonté de ne pas figer la cité dans le passé » (Françoise Gatel, présidente des P.C.C. France, 2020).

Par des élus

- Chaque année, les députés, sénateurs et conseillers départementaux sont invités et présents au couronnement et ont adressé aux communautés des lettres de soutien à la candidature à l'inclusion sur les registres de l'inventaire national du P.C.I.

Dans les médias

- L'évènement est couvert via les articles de presse chaque année (*Sud Ouest, La Montagne,*

L'Échos Républicain, La Dépêche, Ouest-France, La Nouvelle République, etc), via les reportages télévisés (France 3, France TV Rennes) et interviews à la radio (France Bleu Isère, Radio Intensité, Radio France Armorique).

IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées

Avec le soutien des associations organisatrices et de la municipalité

- Créer un teaser vidéo pour informer et sensibiliser les futures candidates
- Inclure un critère de connaissance du legs ou une formation des candidates
- Mener une étude plus ciblée sur les alternatives possibles à la messe
- Élargir les critères de sélection (durée de résidence dans la commune, âge, situation familiale)
- Ouvrir le jury de pré-sélection aux associations, Rosières et Rosiers investis dans la fête
- Renforcer l'égalité entre Rosiers et Rosières dans la sélection et durant les festivités
- Adhérer à l'association des villes Rosières en France et proposer la candidature à l'élection de la Rosière de France
- Jumeler la ville avec une autre ville Rosière
- Recevoir et se déplacer dans au moins une autre ville Rosière
- Développer l'association des villes Rosières en France comme support à des fins de structuration et renforcement du réseau national des villes Rosières
- Ajouter une page « Rosière » dans la rubrique « Festivités » du site internet de la Mairie
- Proposer ou animer un atelier par la Rosière variant chaque année
- Vendre / Porter des *goodies* à l'effigie de la Rosière, si possible unique à l'ensemble des villes Rosières
- Planter un rosier chaque année, portant le nom de la Rosière et qu'elle doit entretenir



La Rosière couronnée plante un rosier à son nom à l'issue de la cérémonie pour célébrer à travers le paysage l'empreinte laissée par la jeune femme dans le village ©Zoé Oliver, Salles-sur-Mer, 2024

Avec le soutien de la Communauté de Communes, du Conseil départemental et de la DRAC

- Créer un fascicule en B.D. sur la Rosière distribué à la mairie, en Office de Tourisme et aux

nouveaux habitants

- Réaliser un sentier de découverte ou une chasse aux trésors numérique sur la Rosière
- Réaliser et faire circuler une exposition itinérante sur les Rosières
- Réaliser un panneau « ville Rosière » à l'entrée de la commune avec un logo commun aux villes Rosières
- Conserver, numériser et déposer en ligne les archives et objets relatifs à la Rosière
- Annoncer les festivités et la commune comme point d'intérêt avec le service tourisme du conseil départemental ou de la communauté d'agglomération

Avec le soutien des établissements scolaires

- Intervenir en milieu scolaire avec la Rosière durant l'année, si possible en parcours Education Artistique et Culturelle incluant un dispositif de création
- Créer une statue ou une fresque relative à la Rosière

IV.4. Documentation à l'appui

Chansons

« La Rosière est couronnée », composée par ALEJO, Paco, DABERT, Valérie, produite par le Comité d'animation de Courpière, 2001

« Comme la rose, la Rosière resplendit en ses rejetons… », composée par un anonyme, produite à Salles-sur-Mer, 1890

« La servante du château », composée par, BARRIER, Ricet, produite par Warner Chappell, 1958

« Quelle joie, quel contentement l'on éprouve à La Mothe… » (air du curé d'Yvetot), « Habitants de ce beau pays, pardonnez si dans mon délire… », « Je veux célébrer la Rosière, qui fleurit au pays Mothais… », « Il était au pays mothais, un Chameau, c'est notoire… », chansons de banquets composées à La Mothe Saint-Héray (*in* CAILLON, Henri, *Charles-Benjamin Chameau et les Rosières de La Mothe Saint-Héray*, 1891)

« Le couronnement de la Rosière », composée par CHOQUET, J., LYON, G., STRETTI, R., Paris : Bassereau, 1888

« *Vive la Rosière ! »,* composée par DEROSSI, R. A., SYLVAIN, Germaine (*in* TRIBOUT, 2019), 1938

« La marche des Rosières », composée par DIAZ, Gero, date inconnue

« Le couronnement de la Rosière », composée par FROT, Charles, SEGARD, Eugène, Paris : L. Billaudot, 1907

« Une drôle de Rosière », composée par GIL, VARGUES, Félicien, Paris : E. Meuriot, 1891

« Le couronnement de la Rosière » composée par LAVERNE, Bach & Henry, Paris : Odéon

« Ah quand vous reverrai-je… », chanson composée par LOPY, Pierre-William, le Rosier de La Brède, 2019

« La Rosière d'Eyvirat », composée par PERTUIT, Patrice, LAMBERT Alfred, date inconn., (*in* Sud Ouest, 2022 : URL https://www.sudouest.fr/dordogne/eyvirat-le-couronnement-de-chloe-landrein-piffeteau-la-129e-rosiere-11955297.php)

« Marche triomphale », composée par PICARD, Charles, pour l'harmonie de Lezay, date inconn.

« Le couronnement de la Rosière », composée par RODOR & GABRIELLO, DESMOULINS, R.,

Paris : Ed. L. Maillochon, 1922

« Si vous aimez les vieilles pierres, et les peupliers dans le vent… », composée par SALLE, Marina, Salles-sur-Mer, date inc.

« La Rosière », composée par SULBAC, date inconn.

« Nous couronnons notre Rosière », composée par l'orchestre Franck Terrasse, Le Grand-Lemps, date inconn.

« La Rosière ! », composée par VALDÈS, André, FARJALL, Lucien, Paris : Pathè Frères, 1907

Bibliographie

Amitié Pontcharra-Rovasenda, « Les Rosières, une tradition à Pontcharra, en France et à l'étranger », in *Pontcharra-Rovasenda, 50 ans de jumelage (1973-2023),* Ed. Amitié Pontcharra-Rovasenda, pp.54-60, 2023

Association Courpière Patrimoine, *Les Rosières à Courpière et ailleurs*, éd. Mairie de Courpière / ACP, 2022

Au fil de nos mémoires, *Salles-sur-Mer : Au fil de nos mémoires*, Salles-sur-Mer : Ville de Salles-sur-Mer, pp. 59-78, 2019

BARDIN-RABATEL, Géraldine (dir.), *La Rosière au fil du temps. 130 ans d'histoire (1894-2024)*, Mairie du Grand Lemps (catalogue d'exposition), 2025

BILLON, Christine, *Les Rosières en France*, 1998

BOISSET, François (dir.), *Le Pays de Riom-ès-Montagnes, édition spéciale 100 ans de la Rosière*, éd. Mairie de Riom-ès-Montagnes, 2023

CAILLON, Henri, *Charles-Benjamin Chameau et les Rosières de La Mothe Saint-Héray*, librairie Guittet, 1891

CHAVRIER, Gérard, DOUILLET, Christiane, FAUSSART, Michel (dir.), *Le Grand-Lemps, Hier et aujourd'hui*, éd. Lettres de France, 2016 [2009]

CLAVEL, Philippe, *Les Rosière de Riom-ès-Montagnes*, Office municipal des Animations et des Fêtes (OMAF Riom), 2023 [2005]

DARMIAN, Jean-Marie, *Créon, les Rosières du temps jadis*, à compte d'auteur, 1986

DARMIAN, Jean-Marie, STAHL, Marguerite, *Eloge du collectionneur : Antoine-Victor Bertal*, ed. Le Festin, 2006

FLEURY, Jean-Paul (dir.), *Le livret des 100 Rosières d'Argenvilliers*, Argenvilliers : Florilège Graphique, 2008

FRANÇOIS, Marie-Louise, PLANCHE, Pierre, Simone, VALAUDE, Pierre, Colette, (coll.), « Souvenirs de fête », *in* Courpière, porte du Livradois-Forez, Courpière : Ville de Courpière pp.211-240, 1998

FRIER, Annie, « Le legs Debay-Facy et les fêtes de la Rosière à Montferrand », *Focus sur trois évènements montferrandais aux XIXe et XXe siècle*, éd. Les amis du vieux Montferrandais, 2020

GAILLARD, Nathalie (dir.), *Laissez vous conter les Rosières de La Mothe Saint-Héray,* Pays d'Art et d'Histoire du Pays Mellois, 2019

GILANT, Raymonde, VETU, Jean-Louis, Les *Rosières à Fontenay-en-Parisis du 19e siècle au 21e siècle*, Ville de Fontenay-en-Parisis (catalogue d'exposition), 2011

GILANT, Raymonde, *D'une rive à l'autre*, Association Les Trois sources, 2017

GIROUD, Bernard, « La Rosière de Vinay : honneur, famille et vertu », *Le Pays, 2013*

HEBRARD, Jean-Louis, FLEURET, Bernard (dir.), *Couronnement de la Rosière à Albens (1922-2022)*, éditions GAP, 2024

HENRY, Lionel, *Montreuil-le-Gast, un village en Haute-Bretagne,* Rennes : Bertaeyn d'Astoerr, 2019

ISTASSE, Cédric, « Les “mariages de la Rosière” dans le département de Sambre-et-Meuse. Indices sur la réinsertion sociale des anciens soldats de Napoléon Ier », *Napoleonica. La Revue*, vol. 4, no. 1, pp. 11-29, 2009

LEBLEU, Olivier, MERLIER, Lola, 2023. *La Rosière, tradition à Salles-sur-Mer*, n°23, Citytoon [En ligne] URL : https://citytoon.org/comic/la-rosiere-salles-sur-mer/

LOISEAU, Dominique (dir.), *100 ans de Rosières !,* Saint-Germer-de-Fly : Comité des fêtes de Saint-Germer, 2011

MORTAS, Pauline, « Epineuses rosières : Une histoire des cérémonies de rosières… et de leurs contestations (XVIIIe-XXe siècles) », conférence Unipop Pessac le 29 janvier 2024.

Noisy-le-Sec Histoire(s), *La Rosière*, Noisy-le-Sec, Centre Gérard Philipe (exposition), juin 2012

NOUGARET, Jean-Baptiste, *Les Rosières*, 1818, En ligne, consulté le 18/07/2024 (URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64148117/f30.item)

PASSELAIGUE, Louis, *Les fêtes en l'honneur des Rosières de Montferrand. Historique (1881-1994)*, Archives départementales de Puy-de-Dôme, réf. 2BIB13116, 1994

Pontcharra-Patrimoine et histoire, *Les rosières de Pontcharra*, coll. Pontcharra Histoire et souvenirs, ed. Mairie de Pontcharra / Pontcharra-Patrimoine et histoire, 2000

QUÉRIAUD, Jean-Louis, « Rosiers et Rosières de Charente Limousine », *Lemouzi*, 200, pp.173-179, 2011

Reflets de Salleboeuf (coll.), *Salleboeuf d'hier à aujourd'hui*, ed. Mairie de Salleboeuf, 2023

Reflets de Salleboeuf (coll.), *Les Rosières à Salleboeuf (1913-2013)*, n°3, éd. Reflets de Salleboeuf, 2013

RIBÉREAU-GAYON, Marie-Dominique, « La Rosière, incarnation et médiatrice d'une nouvelle ruralité : les villes-rosières de Gironde », *NOROIS*, 204/3, 2007, En Ligne, consulté le 15/01/2025 (URL : https://journals.openedition.org/norois/1440#citedby)

ROCHE, Jean-François, *Aubière*, Ed. Alain Sutton, Coll. Mémoires en Images, 1999

SALAK, Jean-Louis, (dir.), *Les Rosières, une tradition vivante revisitée (1882-2021)*, Pôle de la porcelaine Musée Charles VII (catalogue d'exposition), 2021

SANDRAS, Agnès, *Une “industrie fort connue” : le couronnement des rosières* (Partie I. à IV.), L'Histoire à la BnF, 2019, En ligne, consulté le 24/04/2024 (URL : https://doi.org/10.58079/pmq7)

SAVIGNY, Jean-François (et al.), *« Vinoisons » t.2 Rosières et vie locale*, 2021

SEGALEN, Martine, CHAMARAT, Josselyne (dir.), *La Rosière, pourquoi ? Une fête, comment ?* (exposition), Nanterre, Maison de la Culture, 1979

SEGALEN, Martine, « Du village à la ville, la fête de la Rosière à Nanterre », *Ethnologie Française*, XII/2, Paris : PUF, 185-194, 1982a

SEGALEN, Martine, *La Rosière de Nanterre*, Société d'Archéologie et d'Histoire de Nanterre,

1982b

SEGALEN, Martine, CHAMARAT, Josselyne, (dir.), *De la Rosière à la Miss. La jeune fille dans les fêtes populaires* (exposition), Paris, BPI Centre Georges Pompidou, mars à juin 1983

SEGALEN, Martine, CHAMARAT, Josselyne, « La Rosière et la "Miss" : "reines" des fêtes populaires », *L'Histoire*, 53, 44-55, 1983

SICOTIERE (de la), Léon, *Les Rosières en Basse-Normandie*, 1884

TETARD, Madeleine Arnold, *Les Rosières, une curieuse insitution*, Meulan-en-Yvelines, 1999

TRIBOUT, Bertrand, *D'hier à aujourd'hui, la Rosière de Salency*, Cap Régions Editions, 2019

Filmographie

Cent ans de Rosières !, réalisé par Alain DARMIAN, produit par Sadirac&Vous Prod., 2013

Fête à Bullou, réalisé par Georges VALLÉE, 1967, En ligne, consulté le 28 février 2025 (URL : https://memoire.ciclic.fr/9210-fete-a-bullou)

Fête de la Rosière 2019, réalisé par Pascal DUROX, produit par Cap2Video Production et la ville de Montreuil-le-Gast, 2019

Gwladys, Rosière 2012, réalisé par Louis PIREYRE, produit par le Comité d'Animation de Courpière, 2012 (disponible en ligne sur le site Tranches de Vie (https://www.tranchesdevie-courpiere.fr/les-films-de-courpi%C3%A8re/le-sens-de-la-f%C3%AAte)

Joy, Rosière 2011, réalisé par Michel QUÉRÉ, produit par le Comité d'animation de Courpière, 2011

La Bastide de Créon fête ses 700 ans, réalisé par Emilie CAZALET et Jean-Luc DELAGE (dir.), produit par TéléCanalCréonnais / Association Créon 700 ans / Mairie de Créon, 2015

La Jeune fille de la Saint-Jean, réalisé par Jean-Pierre GILLET, produit par Les films de Pilou, 2019

La Rosière, réalisé par Marie CASTANHEIRA, produit par la ville de Fontenay-en-Parisis, 2014

La Rosière de Pessac, réalisé par Jean Eustache, produit par Moullet et Cie, 1979 [1969]

La Rosière de Pessac, réalisé par Catherine DAMBEL et Olivier LAVIELLE, produit par France 3 Aquitaine, 2008

Le Rosier de Madame Husson, réalisé par Jean Boyer, produit par Les Films Agiman (librement inspiré de la nouvelle éponyme de 1887 de Guy de Maupassant et de la première version de 1931 de Dominique Bernard-Deschamps)

Le Testament de Charles-Benjamin Chameau, réalisé par Florence DE MASSOL, produit par Imagine Production France, 1995

Les Rosières de La Mothe Saint-Héray, réalisé par Jacques MASSÉ, produit par le Syndicat d'initiative du Pays Mellois, 2016

Rosières et Reines : figures féminines des fêtes populaires, réalisé par CABEDOCE, Béatrice (et al.), et produit par l'Atelier de Restitution du Patrimoine Ethnologique du département du Val-d'Oise, 2012, En ligne, consulté le 18 juillet 2024 (https://www.youtube.com/watch?v=8dh_UNPLcfo)

Une pièce manquante, réalisé par Léa ROQUE et Arthur CHASSAIGNE, produit par TéléCanalCréonnais, 2017 (En ligne : https://www.telecanalcreon.fr/spip.php?article1626)

Pièces de théâtre et opéras

DESLANDES, Paulin, *La Rosière de quarante ans* (*in* TRIBOUT, 2019), 1862

FAVART, Ch.-S., *La Rosière de Salenci*, comédie en trois actes, Veuve Duchesne libraire (repris par un Anonyme en 1770 puis par le Marquis de Pezay avec musique de Grétry en 1774 *in* TRIBOUT, 2019), 1769

GENLIS (de), Comtesse, « La Rosière de Salency » *in Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, t. 4, Chapuis et Didier libraires (*in* TRIBOUT, 2019), 1781

MARECHAL, Sylvain, *La Rosière républicaine* (*in* TRIBOUT, 2019), 1793

Peintures, gravures et sculptures

BOILLY, L., « La Rosière », Paris, Musée Carnavalet, cl. J.-L. Charmet, 1826

DAVID, Jacques-Louis, « Saint-Médard et sa sœur », (huile sur toile *in* MORTAS, 2024), v.1800-1825

HENOCQ, Michel, « L'impossible testament de Charles-Benjamin C. » (Huile sur toile, 130 x 130, Montolieu, Musée Cérès Franco, cl. Cérès Franco), 1994

LE CAMPION, « Le couronnement de la Rosière », (estampe, d'après Charles Benazech), Paris, BnF, cl. Smith-Lezouef, 1783, En ligne (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b531938830)

LE RICHE, J.-F., (d'ap.) BOIZOT, S.-L., « La Rosière de Salency », groupe en biscuit, hôtel de ville de Noyon (original à Sèvres, musée national de la céramique, *in* TRIBOUT, 2019 p.91), 1776

TARDIEU, Jean-Charles, « Louis XVIII couronne la Rosière de Mittau » (huile sur toile), 1816

TAVERNIER, NEE, « Vue de Salency où est établie la cérémonie de la Rosière » (huile sur toile) *in* LABORDE, *Voyage pittoresque de la France (in* TRIBOUT, 2019), 1792

De nombreuses illustrations sont également présentes dans le journal *La semaine des familles* entre 1858 et 1868

Sitographie sommaire

Les sources d'information numériques les plus faciles d'accès sur les Rosières sont les sites internet des mairies concernées par ces festivités. On peut également noter que les pages internet de particuliers diffusent des photographies d'archives accompagnées d'informations très précises sur l'histoire de la commune, incluant largement les Rosières (par exemple les pages Facebook « Jadis à Salency » et « Bois-Jérôme-Saint-Ouen autrefois ».

De très nombreuses cartes postales ont pour objet la Rosière de la ville ou la localité. Enfin, des bulletins associatifs publiés sur la plateforme Gallica de la Bibliothèque nationale de France font mention d'élections historiques de Rosières, à l'instar du couronnement contesté de la Rosière en Haute-Savoie à Sciez en 1755 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k487277b/f255.item

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Dans le cadre de l'enquête ethnographique réalisée dans onze régions françaises, ce sont plus de 300 praticiens et contributeurs de la fiche qui ont été interrogés lors d'entretiens ethnographiques avant, pendant ou après les fêtes de Rosières entre 2021 et 2024. La présentation des 74 membres d'associations et professionnels, 113 élus et agents municipaux, et des 116 Rosières, Rosiers, demoiselles d'honneur et leur famille est reportée en annexe III de la fiche d'inventaire.

Les habitants anonymes interrogés sur place n'ont pas été recensés dans le document mais ont permis de corroborer les nombreuses observations et témoignages recueillis. Un questionnaire quantitatif a notamment été utilisé auprès de 200 habitants à Créon en 2022.

V.2. Soutiens et consentements reçus

Consentements reçus

Nom
Géraldine Bardin-Rabatel
Fonctions
Maire du Grand-Lemps (2020-2026)
Coordonnées
6 rue Lamartine, 38690 Le Grand-Lemps
04 76 55 80 34

Nom
Philippe Blanchet
Fonctions
Maire de La Mothe Saint-Héray (2020-2026)
Coordonnées
2 Place Clémenceau 79800 La Mothe Saint-Héray
05 49 05 01 41
secretariat@lamothe79800.fr

Nom
Laurent Clivillé
Fonctions
Maire de Courpière (2023-)
Coordonnées
Place Cité administrative 63120 Courpière
04 73 53 01 21
mairie@ville-courpiere.fr

Nom
Sylvie Desmond
Fonctions
Maire de Créon (2025- 2026)
Coordonnées
50 Place de la Prévôté, 33670 Créon
05 57 34 54 54
mairie@mairie-creon.fr

Nom
Théa Detroyat
Fonctions
Rosière de Vinay (2023)

Nom
Arnaud Devilliers
Fonctions
Maire de Penne-d'Agenais (2020-)
Coordonnées
1 Place Paul-Froment 47140 Penne-d'Agenais

05 53 36 25 25
mairie@ville-pennedagenais.fr

Nom
Michel Dufranc
Fonctions
Maire de La Brède (1995-)
Coordonnées
1 place Saint-Jean-d'Étampes, 33650 La Brède
05 57 97 76 90
michel.dufranc@labrede-montesquieu.com

Nom
Lucas Geronimo
Fonctions
Président du comité des fêtes de Vinay (2021-)
Coordonnées
10 Avenue Brun-Faulquier, 38470 Vinay
06 01 77 20 49
contact.cdf.vinay@gmail.com
https://www.cdfvinay.fr/

Nom
Chantal Guillebaud-Subra
Fonctions
Maire de Salles-sur-Mer (2020-)
Coordonnées
1, place de la Mairie 17220 Salles-sur-Mer
05 46 56 03 79
salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr

Nom
collectif
Fonctions
Bureau de l'association Salleboeuf en fête
Coordonnées
3 rue de la Tour 33370 Salleboeuf
salleboeufenfete@gmail.com

Nom
Sylvie Etienne
Fonctions
Présidente de l'association Fleurs Brédoises
Coordonnées
20 chemin Gales 33650 La Brède
etiennesylvie33@gmail.com

Nom
Bernard Guiraud
Fonctions
Maire de Lesparre-Médoc (2008-)
Coordonnées
37 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny 33340 Lesparre-Médoc

05 56 73 21 00
secretariat.maire@mairie-lesparre.fr

Nom

Magali Hautefeuille

Fonctions

Maire de Sermaise (2020-)

Coordonnées

280 Avenue Paul Blot 91530 Sermaise
01 64 59 82 27
contact@sermaise.fr

Nom

Lionel Henry

Fonctions

Maire de Montreuil-le-Gast (2020-)

Coordonnées

3, rue de la mairie 35520 Montreuil-le-Gast
02 99 66 90 39
mairie@montreuil-le-gast.bzh

Nom

Olivier Houdy

Fonctions

Maire de Dangeau (2020-)

Coordonnées

10 rue de la Mairie 28160 Dangeau
02 37 96 77 10
mairie@dangeau.fr

Nom

Freddy Lecacheur

Fonctions

Maire de Fleury-la-Rivière (2014-)

Coordonnées

10 rue Daniel Vauthier 51480 Fleury-la-Rivière
03 26 58 40 97
mairie-fleurylariviere@orange.fr

Nom

Romain Lopez

Fonctions

Maire de Moissac (2020-)

Coordonnées

3, place Roger Delthil 82200 Moissac
05 63 04 63 63
cabinetdumaire@moissac.fr

Nom

Nathalie Maviel

Fonctions

Maire de Salleboeuf (2020-2026)

Coordonnées

3, Avenue de la Tour, 33370 Sallebœuf

05 56 21 21 33
mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr

Nom

Pascal Mellinger

Fonctions

Maire d'Argenvilliers (2014-2026)

Coordonnées

2 rue Comtesse de Mons 28480 Argenvilliers
02 37 29 43 24
mairie.argenvilliers@orange.fr

Nom

Laura Meurger

Fonctions

Présidente de l'association Rosières de Bazin

Coordonnées

2 rue de la montagne aigue 95190 Fontenay-en-Parisis
lesrosieresdebazin@gmail.com

Nom

Jacky Nicaise

Fonctions

Maire de Grayan-et-l'Hôpital (2024-)

Coordonnées

58 rue des Goëlands 33590 Grayan-et-l'Hôpital
05 56 09 43 01
secretaire-general@grayanetlhopital.fr

Nom

Gilles Platret

Fonctions

Maire de Chalon-sur-Saône (2014-)

Coordonnées

3 place de l'Hôtel-de-ville 71100 Chalon-sur-Saône
03 85 90 52 95
emmanuelle.grebot@chalonsursaone.fr

Nom

Roland Py

Fonctions

Maire de Fontenay-en-Parisis (2014-2026)

Coordonnées

10, place de Stalingrad 95190 Fontenay-en-Parisis
01 34 71 11 07
mairiefontenay@fontenayenparisis.fr

Nom

Cécile Robin

Fonctions

Maire de Pontcharra (2024-)

Coordonnées

95 avenue de la gare 38530 Pontcharra
04 76 97 11 65

cecile.robin@pontcharra.fr

Nom

Robert Rougier

Fonctions

Maire de Brigueuil (2014-2026)

Coordonnées

Place de la Liberté 16420 Brigueuil
05 45 71 00 33
mairie.brigueuil.16@wanadoo.fr

Nom

Philippe Rosaire

Fonctions

Maire de Vinay (2020-)

Coordonnées

7 Place de l'Hôtel de Ville CS 50001 38470 Vinay
04 76 36 70 37
mairie@vinay.fr

Nom

Jean-Louis Salak

Fonctions

Maire de Mehun-sur-Yèvre (2014-2026)

Coordonnées

Place Jean Manceau 18500 Mehun-sur-Yèvre
02 48 57 30 25
dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Soutiens reçus

Anne-Laure BABAULT, députée de Charente-Maritime, anne-laure.babault@assemblee-nationale.fr
Delphine BATHO, députée des Deux-Sèvres, permanence@delphine-batho.fr
Alice BAUDET, conseillère départementale du canton de Châteaudun, alice.baudet@eurelien.fr
Stéphane BERN, animateur de radio et de télévision, bernstephane.thiron@gmail.com
Alain BOISNIER, secrétaire de l'association des Amis de l'Église Saint Jean d'Étampes de La Brède, alain.boisnier@orange.fr
Philippe BOUTY, Président du conseil départemental de Charente, presidentsecretariat@lacharente.fr
Dany BOYER, Vice-présidente du conseil départemental de l'Essonne, 01.60.91.91.91
André CHASSAIGNE, député du Puy-de-Dôme, chassaigne.a@wanadoo.fr
Laure DARCOS, sénatrice de l'Essonne, 01.42.34.46.58
François DUROVRAY, Président du conseil départemental de l'Essonne, 01.60.91.91.91
Jocelyne GUIDEZ, sénatrice de l'Essonne, j.guidez@senat.fr
Alexis IZARD, député de l'Essonne en 2023, alexis.izard@assemblee-nationale.fr
Damien MICHALLET, sénateur de l'Isère, 04.37.05.94.85
Didier RAMBAUD, sénateur de l'Isère, d.rambaud@senat.fr

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

Nom
Zoé OLIVER
Fonctions
Ethnologue, bureau d'étude *Culture Ethno : expertise & ingénierie du P.C.I.*
Coordonnées
etu.zoe.oliver@gmail.com
https://culture-ethno.fr

VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

Nicolas ADELL, Ethnologue, LISST-CAS,Université Jean Jaurès Toulouse
Philippe BOISSELEAU, Directeur de l'OPCI / Ethnodoc
Béatrice CABEDOCE, Chercheuse associée à l'Atelier de Restitution du Patrimoine Ethnologique, Conseil départemental du Val-d'Oise
Marina CHAULIAC, Conseillère à l'ethnologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Marie DARMIAN, Maire de Créon (1995-2014)
Hervé DE GABORY, Maire de Cadillac-sur-Garonne (1995-2014)
Olivier DU PAYRAT, Conservateur du Centre des Monuments Nationaux, Bordeaux
Françoise FERNANDEZ, Professeure d'histoire géographie, Clermont-Ferrand
Alice FROMONTEIL, Directrice du CFPCI-Maison du Monde, Vitré
Julie LEONARD, Responsable du service Inventaires du PCI et promotion de la diversité culturelle à Bretagne Culture Diversité, Lorient
Helena LE GALL, Artiste intervenante en milieu rural, agence TçPç, Gironde
Karine LE PETIT, Ethnologue, cheffe de l'ethnopôle, La Fabrique de Patrimoines, Hérouville-Saint-Clair
Pauline MORTAS, Historienne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Céline PERRAU, Directrice de la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France
François POUTHIER, Ingénieur d'études, Directeur du Master IPCI, Université Bordeaux Montaigne
Yves RAIBAUD, Géographe, membre de l'université Bordeaux Montaigne
Bénédicte RIGOUD-CHEMIN, Anthropologue, bureau d'études Scrib&Associés, Toulouse
Bertrand TRIBOUT, Historien, président de la confrérie Saint-Médard, Salency

Lieux(x) et date/période de l'enquête

France, avril 2022-avril 2025

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

Année d'inclusion à l'inventaire

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

N° de la fiche

Identifiant ARKH